

Palettiseuse pour sapins de Noël



1. Instructions de sécurité

Équipements de protection individuelle (EPI) :

- Chaussures de sécurité à embout renforcé pour éviter les blessures dues aux chutes de charges.
- Gants de protection pour éviter les éraflures ou pincements lors de la manipulation des sapins et des palettes.
- Lunettes ou visière de protection si risque de projections (poussières, résine).
- Vêtements ajustés pour éviter tout accrochage (pas de cordons, écharpes...).

Vérifications avant utilisation :

- Contrôler la stabilité et la propreté de la zone de travail : sol plat, sec et antidérapant.
- Vérifier l'intégrité de la palettiseuse :
 - Rails, convoyeurs ou plateaux sans déformation ni usure anormale.
 - Absence de corps étrangers ou de résidus susceptibles de bloquer le mécanisme.
- Contrôler le bon fonctionnement de l'arrêt d'urgence.
- Vérifier que les capteurs de sécurité (si la machine en est équipée) sont propres et fonctionnels.
- S'assurer que les palettes utilisées sont en bon état (pas de lattes cassées, clous saillants, etc.).

Consignes pendant l'utilisation :

- N'utiliser la machine que si tu es formé et autorisé à le faire.
- Garder la zone de travail libre de tout obstacle ou de personnes non concernées.
- Ne pas pénétrer dans la zone de fonctionnement de la palettiseuse pendant le cycle.
- Éviter toute manipulation manuelle des sapins ou des palettes lorsque la machine est en mouvement.
- Maintenir une distance de sécurité vis-à-vis des pièces mobiles (poussoirs, convoyeurs, plateaux...).
- Surveiller le cycle pour repérer tout blocage ou dysfonctionnement.

Consignes en cas d'incident ou d'urgence :

- En cas de blocage d'un sapin ou d'un dysfonctionnement, arrêter immédiatement la machine à l'aide de l'arrêt d'urgence.
- Couper l'alimentation électrique avant toute tentative de dégagement ou de réparation.
- Ne pas intervenir seul en cas de panne mécanique ou électrique : prévenir un responsable ou un personnel habilité.
- En cas de blessure, prévenir immédiatement les secours et appliquer les gestes de premiers secours.

Après utilisation :

- Nettoyer la zone de travail et la machine (résidus de bois, poussières, aiguilles).
- Contrôler visuellement l'état général de la machine et des palettes utilisées.
- Ranger les outils ou accessoires de manutention.
- Couper l'alimentation électrique pour éviter tout démarrage intempestif.

2. Instructions d'utilisation

Préparation :

- 1) Vérifier que la palette est bien positionnée sur la zone de palettisation.
- 2) Préparer les sapins à palettiser à proximité, sans encombrer la zone de travail.
- 3) Vérifier que les commandes de la machine (tableau de bord ou pupitre) sont opérationnelles et en bon état.

Procédure de palettisation :

- 1) Démarrer la machine en utilisant la commande prévue (bouton « marche », commande à clé...).
- 2) Introduire ou positionner les sapins un par un dans la zone de prise de la machine :
 - S'assurer qu'ils sont bien droits et centrés pour éviter le basculement.
 - Suivre la séquence de la machine qui va empiler les sapins de façon automatique ou semi-automatique.
- 3) Vérifier visuellement la progression de la palettisation (alignement, stabilité).
- 4) Répéter l'opération jusqu'à obtenir une palette complète.

5) À la fin du cycle, la palette est prête pour l'évacuation (transport ou stockage)

Fin de cycle et nettoyage :

- 1) Arrêter la machine à l'aide de la commande d'arrêt (bouton « arrêt » ou clé de sécurité).
- 2) Couper l'alimentation électrique si la machine ne doit plus être utilisée immédiatement.
- 3) Nettoyer la zone et la machine (balayage des copeaux et résidus).
- 4) Ranger les palettes vides ou les sapins non utilisés de façon à libérer la zone de travail.

3. Consignes de maintenance de base

Nettoyage quotidien de la zone de travail et des convoyeurs.

Contrôle **hebdomadaire** de l'état des chaînes, poulies ou convoyeurs (graissage si recommandé par le fabricant).

Vérification de l'alignement des rails et du bon fonctionnement des capteurs.

Contrôle annuel complet de la machine par un personnel habilité ou un prestataire agréé.